



Les notions environnementales

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les textes législatifs qui régissent la protection de l'environnement et les responsabilités de l'entreprise.
- D'identifier les différents acteurs externes et leurs compétences et pouvoirs respectifs.

Programme

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - L'impact environnemental - L'eau - Les grands textes sur l'eau, - La consommation de l'eau, - Les rejets. - L'air - Les types de polluants, - La surveillance des rejets (qualité et quantité), - Le sol - Prévention des pollutions, - Gestion des sites pollués. - Le bruit - Les bases réglementaires, - Les mesures de bruit, - Les possibilités de réduction du bruit. | <ul style="list-style-type: none"> - Les déchets - Les bases réglementaires, - Les catégories de déchets, - La gestion des déchets, - Identification des sources et quantification, - Tri, stockage, collecte, - Les règles de suivi et responsabilité politique de réduction des déchets. - Les substances dangereuses : - Identification, - Classification, - Du stockage à l'élimination. - Exemples d'accidents. - Notion de situation de crise : gestion de l'évènement, communication, conséquences (financières, juridiques, image). |
|---|--|

Public

Tout public.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

4 min – 10 maxi

Pré-Requis

Aucun.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 1 jours (7 heures))

Date : à définir

Horaires : nous contacter

Lieu : nous contacter

Coût : nous contacter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Animation interactive à base d'exposés, échanges, alliant l'expérience du formateur et les attentes du participant.

La pédagogie utilisée pour cette action sera de type Formation/Action : les apports théoriques seront mis en application pratique.

Documents pédagogiques remis aux stagiaires.

Mise en œuvre permanente de l'alternance théorie-pratique.

Les méthodes actives sont privilégiées : travaux individuels ou de groupes, exercices pratiques à partir de situations rencontrées ou à mettre en place par les participants.

Bilan de fin de formation

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant

Validation et certification

Attestation de fin de stage.



POLE FORMATION UIMM – AFPI FC

centres : Belfort – Besançon – Dole – Exincourt – Gevingey – Sochaux- Vesoul

www.formation-industries-fc.fr

IMP11ICA003 - REV F – 22/01/2024